

Brevet d'Études Professionnelles

- TOUTES SPÉCIALITÉS -

« RÉNOVÉES »

- Session 2012 -

**Histoire – Géographie
Éducation civique**

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS SUR COPIE

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page de garde

Histoire – Géographie – Éducation civique

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre trois possibilités.

Question 1	Histoire – Sujet d'étude De l'État français à la IV ^{ème} République (1940 – 1946).	page 2
Question 2	Histoire – Situation au choix - 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès. OU - 1936 : les occupations d'usine. OU - Être ouvrier à ...	page 3
		page 4
		page 5
Question 3	Géographie – Sujet d'étude Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation.	page 6
Question 4	Géographie – Situation au choix - Le cinéma en Asie. OU - Géographie des goûts alimentaires. OU - Géographie des langues en Europe.	page 7
		page 7
		page 7
Question 5	Éducation civique La constitution et l'exercice des pouvoirs	page 8

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 1/8

Histoire. Sujet d'étude : De l'État français à la IV^{ème} République (1940 – 1946).

Question 1. (4 points).

Le 16 juillet 1995, lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, le Président de la République, Jacques Chirac, déclare :

« Ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. (...)

La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux ».

À l'aide de vos connaissances, expliquez à quelles réalités du régime de Vichy fait allusion Jacques Chirac dans les extraits de phrases soulignés.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code :12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 2/8

Histoire – Situation du sujet d'étude : Être ouvrier en France (1830 – 1975)

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent (pages 3 à 5).

Première situation : 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès.

Question 2. (4 points).

2a. Qui est l'auteur de cet article ? Quel événement évoque-t-il ?

2b. Selon l'auteur, quel problème se pose à Carmaux en août 1892 ? Pourquoi ce problème a-t-il eu un retentissement national ?

2c. Quel rôle la grève de Carmaux a-t-elle joué dans la vie de l'auteur de l'article ?

Document.

On connaît l'origine du conflit : un ouvrier mineur, Calvignac, qui était le secrétaire de la chambre syndicale, a été élu maire de Carmaux le 1^{er} mai par un conseil municipal ouvrier socialiste et républicain. Tout récemment, il était élu conseiller d'arrondissement, à une majorité énorme, contre le candidat patronné par la compagnie. Deux jours après, il est congédié. La compagnie a allégué¹ d'abord, calomnieusement, que Calvignac se refusait à toute discipline et à tout travail régulier. Elle n'a pu persister elle-même dans cette affirmation. Dans une sorte de déposition communiquée à l'agence Dalziel, M. Humblot, ingénieur de la compagnie, reconnaît lui-même que Calvignac lui a demandé deux jours de congé régulier par semaine, pour pouvoir remplir son double mandat de maire et de conseiller d'arrondissement.

M Humblot (que nous n'incriminons en rien car il n'est qu'un instrument) a répondu que cela était impossible. Et c'est là-dessus que la rupture a eu lieu.

Impossible ? Toute la question est là : car si la compagnie pouvait accorder deux jours de congé par semaine à l'ouvrier que le suffrage universel a nommé maire de Carmaux, en refusant, elle a voulu empêcher systématiquement l'exercice de son mandat : elle a porté atteinte au suffrage universel ; et en faisant du bulletin de vote une dérision, elle a criminellement provoqué la violence des ouvriers.

Impossible ? (...) Ah ! Si c'eût été un des ouvriers subornés² et achetés par la compagnie qui fut arrivé à la mairie, quel homme sensé, quel honnête homme peut douter que la compagnie lui eût ménagé avec amour le moyen de remplir son mandat ?

Jean Jaurès, Les incidents de Carmaux, *La Dépêche*, 25 août 1892.

1. Allégué : prétexté, invoqué pour se justifier.

2. Suborné : détourné, corrompu.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code :12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 3/8

Histoire – Situation du sujet d'étude : Être ouvrier en France (1830 – 1975)

OU

Deuxième situation : 1936 : les occupations d'usine.

Question 2. (4 points).

2a. Quelle particularité des grèves de 1936 le journal (document 1) met-il en avant ?

2b. Suite aux grèves de 1936, à quelles revendications le patronat dunkerquois donne-t-il satisfaction (document 2) ?

2c. En utilisant vos connaissances, présentez le contexte particulier dans lequel se déroulent, en France, les grèves de juin 1936.

Document 1 : Titre d'un article à la Une du *Nord Maritime* du 4 juin 1936.



Document 2 : Réponse du patronat aux dockers dunkerquois dans le *Nord Maritime* du 14 juin 1936.

Monsieur le Sous-Préfet,
Au cours de votre entretien d'hier avec les délégués de l'Union Maritime et Commerciale, vous avez bien voulu leur transmettre les revendications ouvrières, auxquelles le Conseil de direction a fait les réponses que nous vous communiquons ci-dessous :

1) Reconnaissance du syndicat et de ses délégués.
Pour répondre à la doctrine gouvernementale, nous sommes disposés à collaborer avec tous les syndicats ou organisations professionnelles à condition que ces syndicats ou organisations soient animés d'un sincère désir de collaboration et qu'ils ne prétendent pas à l'exclusion des ouvriers non syndiqués et que leurs adhérents acceptent de travailler avec tous les autres ouvriers syndiqués ou non.

2) Application de la semaine de 40 heures.
Nous nous conformerons sur ce point à la loi en préparation et aux décrets qui interviendront vraisemblablement pour son application dans les ports (...).

4) Réintégration des dockers licenciés.
Nous l'acceptons à condition qu'ils n'apportent aucun élément de troubles permanents dans le travail, troubles permanents qui ont été dans le passé une des causes principales de désaffection des trafics à l'égard de notre Port.

Article paru dans *Nord Maritime*, 14 juin 1936.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code :12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 4/8

OU

Troisième situation : Être ouvrier à

Question 2. (4 points).

2a. Dans quelle publication et à quelle date paraît ce texte ? Quels sont les deux constats que dresse l'auteur à propos de la condition ouvrière ?

2b. Comment l'auteur explique-t-il la condition des ouvriers du textile à Sedan ?

2c. A l'aide de vos connaissances, présentez deux améliorations de la condition ouvrière survenues en France au XX^{ème} siècle.

Document : La condition ouvrière à Sedan à la fin du XIX^{ème} siècle.

Sedan et ses environs sont connus pour la draperie. Cette industrie occupe plusieurs milliers d'ouvriers et devrait au moins les faire vivre en travaillant si ce n'était la progression mécanique, qui, au lieu de profiter à cette classe laborieuse, leur coupe les bras. Plusieurs de ces patrons, et des plus-fortunés, possèdent un matériel nouveau, ce qui leur permet d'obtenir une surproduction de travail, de diminuer leur personnel, et par cela même diminuer le prix de façon.

En ce qui concerne la filature, le travail est réparti entre 25 ou 30 établissements dont 60 % du personnel est occupé par des ouvrières, ce qui cause un tort considérable aux ouvriers, vu le salaire dérisoire accordé à ces dernières. Vous pouvez en juger vous-mêmes, camarades, par ce qui suit : les ouvrières sont payées à raison de 11 et 12 centimes de l'heure, juste de quoi ne pas mourir de faim. Il en est de même des autres ouvriers.

Pour augmenter ce maigre salaire, quel moyen emploie-t-on ?

On engage ces pauvres diables à travailler, 14 et même 15 heures par jour de temps en temps, une demi-nuit le samedi, ou le travail du dimanche. (...)

Tant que le progrès ne marchera pas de pair avec la question sociale, l'ouvrier subira toujours l'ascendant du progrès.

- Mais direz-vous, on ne tient donc pas compte de la loi du 2 novembre 1892 qui interdit le travail de nuit, qui limite la journée de travail à 11 heures, avec un repos absolu du dimanche ?

Vous pensez bien, camarades, que ces Messieurs ne vont pas s'abaisser jusqu'à exécuter une loi qui s'intéresse aux ouvriers ! La loi de 12 heures votée en 1848 n'est même pas observée. Car dans un établissement de notre canton, on travaille parfois jusqu'à 18 heures par jour.

Article d'un ouvrier syndiqué paru dans *L'émancipation ouvrière*,
Bulletin mensuel de la Fédération Nationale de l'Industrie textile,
septembre-octobre 1894.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « rénovées »	Code :12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 5/8

Géographie. Sujet d'étude : Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation

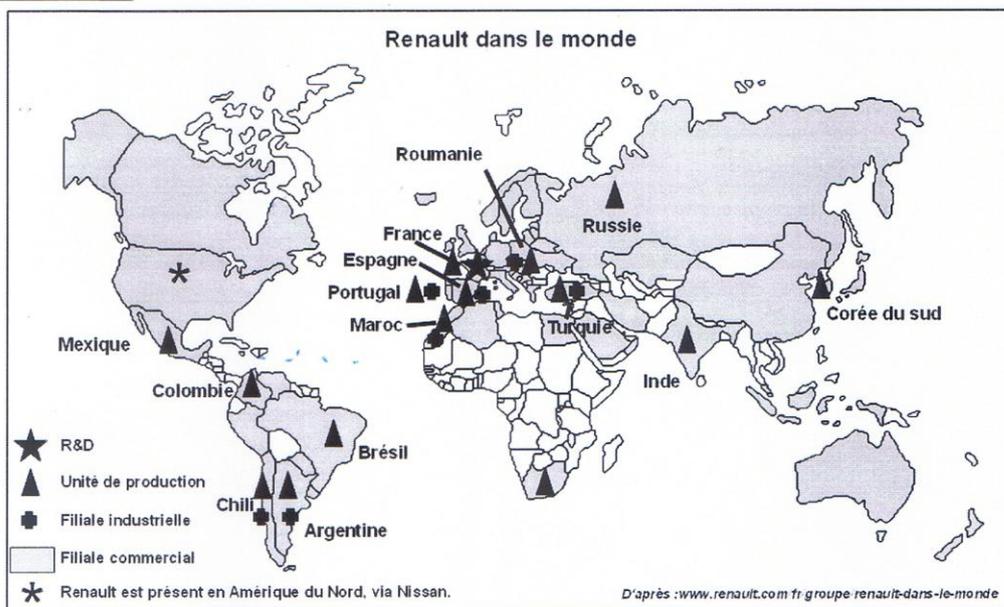
Question 2. (4 points).

3a. À l'aide de la carte, localisez les trois types d'activités du groupe Renault : recherche et développement (R&D), production et vente (document 1).

3b. Pour se développer et conquérir des marchés, quelle(s) stratégie(s) le groupe Renault emploie-t-il ? (documents 1 et 2)

3c. A l'aide de vos connaissances, montrez la ou les logiques d'implantation à l'étranger d'une autre firme transnationale de votre choix.

Document 1 :



Document 2 : Chronologie simplifiée du développement international du groupe Renault.

1992 : Fermeture de l'usine de Billancourt (France)
1996 : Renforcement de la présence du groupe Renault au Brésil, en Argentine et en Turquie.
1999 : Signature de l'Alliance Renault-Nissan (Japon). Prise de contrôle de *Dacia*. Sous la marque *Dacia*, Renault produit en Roumanie des véhicules vendus bon marché en Europe.
2000 : Achat de *Samsung Motors*, constructeur automobile coréen qui devient *Renault Samsung Motors*.
2002 : *Renault Samsung Motors* conçoit des modèles communs coréens et français, vendus sous la marque *Samsung* ou Renault suivant les pays.
2003 : L'alliance Renault-Nissan devient le 4^{ème} groupe automobile mondial.
2007 : Lancement à l'automne du « *SUV QM5* », un véhicule 4X4 sur le marché coréen. Ce 4X4 est vendu sous le nom *Renault Koleos* hors Corée du Sud.
2008 : Développement de la recherche sur un véhicule électrique en partenariat avec *Better Place* (USA) et *EDF* (France).
2012 : Ouverture à Tanger, au Maroc, d'une usine Renault-Nissan d'une capacité de 400 000 véhicules par an. Elle est destinée à produire deux véhicules d'entrée de gamme dans un pays où *Dacia* et Renault détiennent respectivement 20 % et 17 % du marché.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « rénovées »	Code :12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 6/8

Géographie. Situation du sujet d'étude : Mondialisation et diversité culturelle.

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent.

Première situation : Le cinéma en Asie.

Question 4. (4 points).

- a. Quel pays d'Asie est le plus grand producteur mondial de films ? Quelle est la principale aire de diffusion de ces films ? Pourquoi ne peut-on pas parler de métissage culturel ?
- b. Citez un autre cinéma asiatique pour lequel on peut parler de métissage culturel. Donnez un ou deux exemples pour justifier votre réponse.

OU

Deuxième situation : Géographie des goûts alimentaires.

Question 4. (4 points).

- a. Comment s'explique la mondialisation des goûts ? Illustrez-la par deux exemples.
- b. Il existe, par ailleurs, un important métissage culinaire. Donnez-en deux exemples.

OU

Troisième situation : Géographie des langues en Europe.

Question 4. (4 points).

- a. Présentez la diversité des langues en Europe et expliquez pourquoi elle est une richesse.
- b. Donnez des exemples de dynamisme des langues régionales.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code :12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 7/8

Education civique. Sujet d'étude : *La constitution et l'exercice des pouvoirs.*

Question 5. (4 points).

5a. A l'aide de l'article 3 de la Constitution, précisez ce qu'est la « démocratie représentative » en France.

5b. Donnez deux exemples de représentants. Précisez selon quel type de suffrage, à quelle échelle territoriale ils sont élus et quelle est la durée de leur mandat.

Document : Extrait de la Constitution de la V^{ème} République.

ARTICLE 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

www.conseil-constitutionnel.fr

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 12-2081	Session 2012	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 8/8